

Image not found or type unknown



commercial temps partiel

Par **warez72**, le **19/03/2020 à 14:27**

Bonjour,rnrnJe suis commercial mon entreprise m'a mis en [chômage](#) partiel, mais me demande de faire du e-mailing et des appels téléphoniques pendant 8 heures ebdomadaires, avec rapport journalier. Ont'il le droit de le faire ?rnrnJe vous remercie par avance de votre réponse.

Par **morobar**, le **20/03/2020 à 09:01**

Bonjour,rnrnOn n'en sait rien du tout, pas d'entrailles de bouc disponibles ,pour y lire l'avenir.rnrnIl faut connaitre les conditions de mise en chomage technique et le cas échéant les conditions de rémunération de cette tâche. rnrnA priori sela ressemble à du télétravail et la demande de l'employeur pourrait bien être légitime.rnA vous de voir si vous devez craindre pour votre considération à l'avenir.